

TP : habilitation ATEX niveau 1 - matériels certifiés

0,5 jour
3 heures et 30 minutes

La mise en situation permet au stagiaire de s'approprier les connaissances acquises lors de la formation en salle et de les mettre en application dans son contexte de travail habituel.

Programme de formation

Public visé

Technicien, électricien ou non, effectuant des interventions de maintenance ou travaux neufs sur du matériel certifié ATEX, dans le respect d'une autorisation de travail.

Pré-requis

Avoir suivi la formation ATIM ou équivalent (habilitation ATEX Niv 1).

Avoir suivi une formation technique sur le matériel certifié ATEX (ex : ATREL ou ATMEL animés par B2Dprévention).

Un test de positionnement est réalisé par B2Dprévention pour valider les prérequis.

Objectifs pédagogiques

1. Identifier les zones dangereuses et respecter les consignes générales de sécurité.
2. Comprendre et appliquer les consignes de sécurité prescrites par l'encadrant et listées sur l'autorisation de travail.
3. Garantir la sécurité pendant toute l'intervention.

Programme

Accueil des stagiaires

Test de positionnement

Mise en situation sur site

Synthèse de la formation

Modalités pédagogiques

Mise en application des connaissances acquises au travers du test de positionnement et de mise en situation.

Pour des raisons pédagogiques et de sécurité, le nombre de stagiaires est limité à quatre par session.

Moyens et supports pédagogiques

Accès à un espace personnel et privé pour chacun des participants. Cet espace permet de se connecter depuis n'importe quel appareil connecté et d'accéder aux informations relatives aux formations passées et futures (fiche programme, livret stagiaire, documentation complémentaire, etc.).

Prêt de tablettes numériques pour le test de positionnement.

Modalités d'évaluation et de suivi

La mise en situation permet d'évaluer les compétences acquises.
Une attestation de compétences est remise à l'issue de l'évaluation.

Informations sur l'accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les aménagements à prévoir au
04.23.16.04.69

Informations sur l'admission

Afin de préparer la formation, une visite sur site par le formateur ou l'envoi du plan des zones ATEX et du
DRPCE du site doivent être réalisés un mois avant la date de l'animation.